

LA SUITE DU DÉBAT SUR LES OP

# Une **petite querelle** très utile

par El Hadji Sène\*

**Membre de l'Inter-Réseaux, je lis régulièrement Grain de Sel qui reste mon journal préféré. A travers chaque numéro je découvre que mes questionnements quotidiens au travail sont aussi ceux d'autres personnes et apprécie à tout l'intérêt des échanges au sein du réseau.**

J'ai parcouru avec beaucoup d'attention l'article de J. Berthomé, 'les OP sur la scène du développement' (GDS 14). J'ai suivi également le débat qui s'est instauré par la suite (GDS 15) avec la réaction de J-C Devèze de l'Agence française pour le développement. Les deux se sont livrés à un 'petit duel' très utile. A mon tour, je souhaite apporter ma contribution au débat, par une vision personnelle découlant de mes observations sur le terrain aux cotés d'organisations paysannes que j'ai pratiquées pendant une quinzaine d'années.

J-C Devèze a orienté son analyse sur les OP structurées autour de filières de production, autrement dit les OP qui ont pris naissance dans des zones à haut potentiel de production (il cite l'exemple des zones cotonnières). Elles sont plus fortes, plus dynamiques et progressent plus vite. Il a raison ; il dit la même chose que Berthomé sur ce type d'OP et il n'y a pas de contradiction entre eux à ce niveau. La réalité est à peu près la même, pourrait-on dire, pour les OP localisées dans les périmètres irrigués, les zones de cultures maraîchères et autour des grandes villes, lorsqu'on s'adonne à des activités d'élevage lai-

tier ou de volailles. Les conditions pédo-climatiques et économiques favorables que présentent ces environnements contribuent à améliorer la productivité du travail et l'organisation en filière.

Mais si Devèze est muet sur les OP des zones défavorisées et en crise (régions à écosystèmes agraires, pastoraux ou forestiers dégradés, zones de populations actives émigrées), l'analyse de Berthomé, plus globale, met en évidence les contraintes rencontrées par ces dernières. Il avertit sur la trop grande attention portée aux OP structurées en filières, au détriment de celles en crise. Il semble dire que les résultats positifs obtenus par les filières cachent mal le désarroi et la lassitude constatés chez les initiateurs du mouvement associatif en milieu rural, que sont les OP des zones défavorisées.

Il faut rappeler que les premières initiatives d'organisation de producteurs proviennent en effet de ces zones déshéritées qui, très tôt, se sont retrouvées en difficulté après le désengagement de l'Etat. On a tendance aujourd'hui à orienter les appuis sur les OP structurées autour des filières de production de régions favorables, au détriment des OP qui en ont le plus besoin : celles qui ont pris le relais de l'Etat dans des régions agricoles sans perspectives d'avenir immédiates. J. Berthomé a jugé nécessaire de relever les faiblesses de l'opération pour qu'on en tire les conséquences pour la suite.

Il parle également 'd'instrumentalisation' dont sont victimes les OP, ce que Devèze réfute. Là aussi, Berthomé aborde un aspect fondamental qu'on est tenté de partager avec lui. Quand on est opérateur de terrain habitué au contact des réalités, on constate qu'il y a trop d'ingérences de l'administration, des bailleurs de fonds, des politiques, voire de certains développeurs, sur la vie des OP. Et c'est là que commence l'instrumentalisation. En voulant coûte que coûte un développement rapide, on assis-

te à de nombreuses interventions extérieures qui tuent la dynamique interne découlant naturellement des OP.

## Le débat entre décideur et opérateur de terrain est toujours difficile

On doit se rappeler que l'organisation professionnelle agricole dans les pays du Nord (en France notamment) a mis un siècle à devenir ce qu'elle est aujourd'hui. Elle a stagné un moment, est revenue en arrière, puis a redémarré. L'organisation des producteurs en Afrique n'échappera pas à cette règle; elle n'accomplira pas le même processus dans le laps de temps qu'elle a vécu (dix - vingt ans). Il faut qu'on laisse venir et qu'on sache développer l'accompagnement nécessaire au processus, par la formation, l'information, le conseil.

Je termine en revenant sur ce que j'ai appelé 'une petite querelle utile'. Il est bon que de telles confrontations se fassent après les interventions de terrain. Un débat entre un décideur et un opérateur de terrain est toujours difficile, mais constitue une évaluation. Il y a souvent divergence entre les points de vue, mais ce malentendu doit être géré objectivement et sereinement : il mène à un compromis profitable aux deux parties et en définitive à l'intervention. Un décideur ou un bailleur de fond a toujours tendance à exhiber les résultats positifs d'une intervention; alors que le réalisateur de l'opération sur le terrain a en vue les faiblesses de l'opération dans une perspective de correction des erreurs et des dérives constatées. Les deux positions sont légitimes, mais il faut se parler pour avancer : l'expertise collective prend ainsi de plus en plus la place de l'expertise individuelle. ■

\* BP 467 - Saint-Louis, Sénégal.